****

Ensemble 104, Élément 8

Type : Guide pratique pour la radiodiffusion

Août 2016

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Normes journalistiques F.A.I.R. pour les émissions agricoles** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Introduction**

En 2008, Radios Rurales Internationales a commencé à utiliser les normes V.O.I.C.E. pour la réalisation des émissions agricoles. Ces normes aident les radiodiffuseuses et les radiodiffuseurs à produire des émissions qui fournissent des informations pratiques, permettent aux agriculteurs et aux agricultrices d’exprimer leurs opinions et attirent un grand nombre d’auditeurs et d’auditrices engagés. RRI a également conçu une liste de contrôle que les radiodiffuseurs peuvent utiliser pour évaluer les épisodes de leurs émissions agricoles suivant les normes V.O.I.C.E. (Vous pouvez consulter les normes V.O.I.C.E. et la liste de contrôle [ici](http://www.farmradio.org/fr/radio-resource-packs/recueillir-et-utiliser-les-reactions-de-lauditoire-et-evaluer-les-emissions-radiophoniques/utiliser-les-normes-v-o-i-c-e-pour-ameliorer-votre-emission-agricole/).)

Les radiodiffuseurs ruraux doivent également respecter les normes *journalistiques*. Ils servent bien leurs auditeurs et leurs auditrices quand leurs émissions communiquent des renseignements précis sur un sujet important, tel que la période des semailles, la façon de mélanger les engrais ou la personne à contacter en cas d’urgence. Les radiodiffuseurs offrent également de bons services à leur auditoire lorsqu’ils présentent tous les aspects d’un sujet controversé. Les auditeurs et les auditrices récompenseront une station de radio fiable, c’est-à-dire une station qui leur donne des renseignements précis et un éventail d’opinions, par leur fidélisation.

RRI désire aider les radiodiffuseurs à gagner la confiance de leurs auditeurs et auditrices. C’est la raison pour laquelle elle les initie aux normes journalistiques F.A.I.R. à respecter pour les émissions agricoles. Nous espérons que les radiodiffuseurs trouveront cet outil utile. Nous vous encourageons à nous livrer vos impressions sur les normes F.A.I.R., afin que nous puissions les améliorer au fil du temps. Veuillez envoyer vos commentaires à info@farmradio.org

**En bref` : Normes F.A.I.R. pour les radiodiffuseurs qui produisent des émissions agricoles**

Voici les normes, ainsi que les déclarations qu’un radiodiffuseur ou une radiodiffuseuse rural doivent appliquer et faire respectivement dans le cadre de son travail :

**Impartialité et équilibre :** La collecte des informations figurant dans mes nouvelles et mes émissions doit s’effectuer de façon impartiale et équilibrée. Je dois présenter un ensemble d’opinions, et respecter le droit de mes auditeurs et auditrices d’être informés de toutes les facettes d’une situation.

**Exactitude :** Les renseignements que je diffuse doivent être factuels et fondés sur des recherches. Je dois présenter tous les faits pertinents existants, et lever toute ambiguïté entre une opinion ou un point de vue et un fait.

**Intégrité :** Je dois personnellement être intègre et donner rarement mon opinion sur les sujets abordés, surtout lorsqu’ils sont controversés. S’il m’arrive de prendre position, ce doit être uniquement pour stimuler le débat. Si je suis personnellement concerné par un sujet, je dois informer mon auditoire. Et si ma station de radio à son point de vue sur le sujet, il me faut également le dire à l’antenne.

**Respect :** Je dois respecter les auditeurs et les auditrices qui produisent des denrées pour leurs familles et l’ensemble de la population, et ce, souvent dans des conditions difficiles. Je dois respecter la diversité de mon auditoire et n’avoir aucun parti pris fondé sur le sexe, la race, l’âge, la religion, l’appartenance ethnique, la culture, les croyances ou d’autres facteurs. Tous les invités et les intervenants doivent jouir de mon respect, et le contenu mes émissions doit être très respectueux de mon auditoire.

**Normes F.A.I.R. détaillées**

**Impartialité et équilibre :** *La collecte des informations figurant dans mes nouvelles et mes émissions doit s’effectuer de façon impartiale et équilibrée. Je dois présenter un ensemble d’opinions, et respecter le droit de mes auditeurs et auditrices d’être informés de toutes les facettes d’une situation.*

Toute émission d’information et tout bulletin d’information de bonne qualité est caractérisé avant tout par son contenu impartial et équilibré. C’est ce que recherche mon auditoire, qui désire connaître toutes les informations et les opinions pertinentes, en particulier celles qui ont trait à des sujets controversés ou importants. Idéalement, une bonne émission agricole doit présenter toutes les facettes d’un sujet controversé de manière objective et impartiale afin de permettre aux auditeurs et aux auditrices de se faire leurs opinions.

Toutefois, il n’est pas toujours possible d’assurer l’équilibre en une seule émission à cause des contraintes de temps, de la non-disponibilité des invités ou d’autres problèmes. Lorsque c’est le cas, je m’assurerai d’avoir un équilibre après la diffusion d’un certain nombre d’émissions. Par exemple : un épisode pourrait aborder une première facette du sujet, tandis que l’épisode suivant sera consacré à la deuxième facette.

Le fait d’être impartial et équilibré ne signifie pas que je dois approuver chaque point de vue sans le contester. En fait, l’impartialité et l’équilibre nécessitent souvent que je pose des questions difficiles et objectives, des questions qui réfutent les croyances populaires ou de longue date, ou les opinions de personnes importantes.

L’impartialité signifie aussi que je dois avoir une attitude qui encourage les invités qui raconteront une partie importante de la situation, mais qui sont gênés de parler à la radio ou qui n’ont pas l’habitude d’exprimer leurs points de vue.

Il se peut que je doive protéger l’identité d’une personne qui pense qu’elle subira des torts si elle s’exprime. Dans ces cas, je tâcherai de ne pas divulguer l’identité de ladite personne. Cependant, je devrai m’assurer que la personne concernée a le droit légitime de se prononcer, et que sa requête de garder l’anonymat est justifiée. Dans de telles situations, avant de prendre une quelconque décision, je dois discuter de la question avec une autre personne de la station en qui les gens font vraiment confiance et qui fait preuve de fiabilité et d’intégrité dans son métier de journaliste.

Je prendrai des précautions en ce qui a trait à la diffusion d’opinions extrêmes, en particulier celles qui pourraient susciter de la haine envers un groupe ou une personne, ou encourager la violence. Une émission agricole impartiale et objective doit se départir de ce type d’opinions. Malheureusement, la radio peut être un outil de propagation très efficace de haine et de violence, et ça peut être tentant de le faire. En matière de radiodiffusion, ce genre de comportement constitue une grave violation des normes journalistiques F.A.I.R. Si un invité fait à l’antenne une déclaration pouvant susciter de la haine ou la violence, je me dois de le lui notifier. Je mettrai l’invité face à ses responsabilités, et, s’il ou elle refuse de retirer les propos offensants, j’écourterai l’interview.

Tout en faisant attention au temps d’antenne que j’accorde aux opinions extrêmes, il me faudra trouver un moment durant la diffusion de mes émissions pour examiner avec délicatesse les raisons profondes de cette haine ou cette violence.

Il existe des situations particulières où il faut être plus prudents par rapport aux questions d’impartialité et d’équilibre, comme c’est le cas en période d’élections. Par exemple : une importante agricole peut être soulevée durant une campagne électorale, et différents candidats peuvent avoir divers avis et proposer différentes solutions. Je dois présenter ces diverses opinions et solutions de façon objective. Si ma station appartient à un candidat qui veut devenir un acteur de la vie publique ou occuper un poste de responsabilité au sein d’un parti, je communiquerai cette information à mes auditeurs et mes auditrices.

L’impartialité et l’équilibre requièrent une certaine capacité de discernement. Par exemple : il se peut qu’il y ait deux ou trois principaux candidats qui ont de bonnes chances de se faire élire lors d’une élection. Probablement que cinq ou six autres candidats risquent de perdre. Je dois faire preuve de discernement le moment venu de décider le temps que je devrais consacrer pour la couverture de la campagne des candidats « favoris » et celle de ceux qui ont moins de chance de gagner. Dans l’intérêt de mes auditeurs et auditrices, je couvrirai de mon mieux les campagnes des candidats favoris. Toutefois, il me faudra également des reportages sur les postes brigués par les autres candidats.

Je dois également faire preuve d’impartialité, d’objectivité et de discernement en ce qui concerne mes tribunes téléphoniques et les interviews réalisées lors des micros-trottoirs. Il est toujours bon d’entendre des avis spontanés et intéressants exprimés librement. Cependant, il ne faut pas oublier que les tribunes téléphoniques et les micros-trottoirs *ne* sont *pas* des enquêtes scientifiques. Si, au cours d’une tribune téléphonique, toutes les cinq personnes qui appellent expriment le même point de vue, cela ne signifie pas que *tout le monde* partage ce point de vue. Ces appels pourraient aussi bien provenir de personnes plus nanties que la moyenne de la population, que de personnes instruites et de sexe masculin. (Ce sont ces personnes qui participent souvent aux tribunes téléphoniques). Je prendrai toutes les dispositions pour contacter les personnes les moins susceptibles d’appeler, en effectuant, par exemple, des visites de terrain. (Ce point est détaillé dans le Guide pratique pour la radiodiffusion de RRI sur les tribunes téléphoniques, disponible [ici](http://www.farmradio.org/fr/radio-resource-packs/102-lelevage-des-pintades/guide-pratique-pour-les-radiodiffuseurs-comment-realiser-une-tribune-telephonique-2/).)

Si le sujet abordé dans une tribune téléphonique est important ou controversé, mais que les appels ne reflètent pas l’éventail d’opinions qui existent déjà à ce propos, je dois trouver le moyen de présenter les autres facettes dudit sujet dans d’autres émissions.

Bien que je doive m’efforcer d’être impartial et objectif, je dois produire sur une émission radiophonique qui encourage l’agriculture l’exploitation familiale et des conditions de vie saine en milieu rural. Cependant, ce soutien doit tenir compte de la diversité des opinions ayant trait à toutes les questions qui intéressent les agriculteurs et les agricultrices d’exploitations familiales, ainsi que les populations rurales.

**Exactitude :** *Les renseignements que je diffuse doivent être factuels et fondés sur des recherches. Je dois présenter tous les faits pertinents existants, et lever toute ambiguïté entre une opinion ou un point de vue et un fait.*

Les faits sont importants. Je dois faire des recherches pour m’assurer de diffuser les faits les plus importants et les plus pertinents sur un sujet. Par exemple : dans mes bulletins météorologiques et mes bulletins d’information sur le marché, je dois vérifier les faits pour m’assurer que les renseignements que je fournis sont précis et à jour dans la mesure du possible, et qu’ils proviennent d’une source fiable et digne de confiance. (Si les renseignements sont erronés et périmés, je sais que cela nuira à la fiabilité de mon émission et ma station.)

Lorsque je recueille des informations auprès d’une autre personne, je dois exercer mon jugement, et mener les recherches comme il convient, pour confirmer ou infirmer les observations de la personne.

Lorsque cela est possible, je dois citer la source des renseignements que je fournis, et identifier tout préjugé que pourrait avoir cette source.

Par exemple : si je réalise un reportage sur une affaire relative à une manifestation d’agriculteurs qui exigent que des routes soient aménagées, je ne dois pas affirmer que les manifestants étaient au nombre de 200, à moins d’avoir été sur place et d’avoir fait le décompte moi-même ou à défaut qu’une personne en qui j’ai confiance ait été là-bas et qu’il les a comptés ou fait une évaluation réaliste. Sinon, voici ce que je devrai dire : « Selon certains observateurs, il y avait 200 manifestants. » Ou mieux encore : « Les organisateurs de la manifestation ont estimé à 200 le nombre de participants, » si ce sont les organisateurs eux-mêmes qui vous ont communiqué les chiffres.

Bien évidemment, il n’y a rien de plus précis que de pouvoir déclarer : « J’y étais et voici ce que j’ai vu. »

Je dois toujours travailler sur la base de faits. En effet, ils rendent mes nouvelles et mon émission crédibles, en plus de leur permettre d’exercer un impact. Par exemple : si je produis un article sur la façon dont le changement climatique nuit à la saison de végétation des agriculteurs et des agricultrices locaux, je pourrais simplement dire que : « La saison de végétation a été perturbée par le changement climatique au cours des dix dernières années. » Mais ce serait beaucoup plus tragique et efficace de dire : « Les données météorologiques des dix dernières années indiquent une baisse des pluies de 40 pour cent dans la région et une réduction de la durée de saison de végétation de deux mois. »

Je dois faire attention aux croyances largement répandues. Par exemple : pendant des années, il y a eu plusieurs fausses allégations selon un remède avait été trouvé contre le VIH et le sida, et les gens se sont fiés énormément à certaines d’entre elles. Autre exemple : de nombreux agriculteurs croient que le brûlage des résidus de culture est bon pour la fertilité des sols. En effet, certaines preuves confirment cette croyance. Cependant, la plupart des recherches scientifiques démontrent que le brûlage de résidus de culture réduit généralement la fertilité du sol. Autre exemple : il existe une nouvelle variété de manioc résistante aux maladies qui peut aider les agriculteurs ougandais à faire face à certaines maladies graves. Curieusement, une rumeur s’est répandue, affirmant que la nouvelle variété provoquait le cancer. Cette rumeur était totalement erronée, mais elle s’est propagée très rapidement. Pour respecter les normes admises en journalisme, une station qui diffuse une émission sur cette variété de manioc devrait utiliser des faits et des preuves pour réfuter le mythe selon lequel ladite variété provoque le cancer.

Dans ce genre de situations, je dois vérifier les faits, consulter des experts et dénoncer de ce fait les fausses allégations. C’est la raison pour laquelle, après avoir effectué des recherches sur le sujet abordé, je pourrais dire que : « Les meilleures preuves existantes indiquent que le brûlage des résidus de culture réduit généralement la fertilité du sol, ainsi que les rendements de culture à long terme. » Toutefois, il faut que je le dise de manière à respecter mes auditeurs et mes auditrices. Ils ont besoin des meilleures informations existantes, mais il ne faut pas qu’ils aient l’impression que je suis en train de les juger.

Il faudra que je me rappelle que les spécialistes affirment que leurs collègues agricoles et eux-mêmes ont découvert que cela était vrai la plupart du temps. Il se peut que ce soit leurs propres points de vue ou ceux d’une entreprise ou d’un gouvernement pour lesquels ils travaillent. Le cas échéant, je demanderai aux dits experts de me fournir des preuves de ce qu’ils avancent.

Les stéréotypes sont un problème connexe. Par exemple : certaines personnes croient qu’en Afrique de l’Ouest tous les bergers sont Peuls, et que les Peuls créent des problèmes aux agriculteurs et aux agricultrices ruraux. Les Peuls et leur bétail sont parfois accusés de toutes les mauvaises choses qui surviennent dans une région, y compris les viols perpétrés dans les exploitations agricoles, les vols à main armée sur les axes routiers ou la destruction accidentelle des cultures. Il existe un ensemble de stéréotypes injustes et nuisibles. Il est important d’éviter de stéréotyper une personne ou un groupe, aussi bien d’un point de vue ethnique, culturel, religieux ou autre. Pendant les reportages, je devrai m’en tenir aux faits tels que je les connais, et faire tout pour éviter de renforcer les stéréotypes.

J’aiderai mes auditeurs et mes auditrices à cerner la différence entre un fait et une opinion concernant des sujets importants. Les opinions doivent occuper une place cruciale et de choix dans mes émissions agricoles. Les opinions révèlent ce que ressentent exactement les individus et les groupes d’individus concernant certains sujets, et quelles pourraient être leurs réactions. Cependant, il est primordial que je fasse en sorte que mon auditoire soit informé des faits importants relatifs à un sujet, et qu’il y ait des preuves pour étayer ces faits.

Je ferai tout pour recueillir et insisterai auprès des gens pour obtenir des faits. En tant que représentant de mon auditoire, je dois poser des questions que pourraient poser les agriculteurs et les agricultrices faisant partie de mon auditoire. Ainsi, si une entreprise semencière affirme qu’une certaine variété de semence permet la multiplication du rendement par deux, je lui demanderai de m’en donner la preuve. Si un agent de vulgarisation déclare qu’une nouvelle variété ou un nouveau type de labour permet d’accroître les récoltes des agriculteurs et des agricultrices, je lui réclamerai des preuves.

**Intégrité :** *Je dois personnellement être intègre et donner rarement mon opinion sur les sujets abordés, surtout lorsqu’ils sont controversés. S’il m’arrive de prendre position, ce doit être uniquement pour stimuler le débat. Si je suis personnellement concerné par un sujet, je dois informer mon auditoire. Et si ma station de radio à son point de vue sur le sujet, il me faut également le dire à l’antenne.*

Je dois m’efforcer de rester neutre, impartial et objectif dans toutes mes émissions. Je dois travailler pour le bien de la communauté, rechercher la vérité, faire un reportage sur les sujets abordés en toute intégrité et indépendance et assumer la responsabilité de mes actes.

Je dois particulièrement faire attention lorsqu’il arrive que j’aie une opinion personnelle sur un sujet controversé, étant donné que je pourrais difficilement paraître impartial. Si un aspect de mon expérience ou mon vécu personnel est pertinent pour un tel sujet, je dois le faire savoir au préalable. Par exemple : si j’ai travaillé dans le passé pour une société qui vend un nouveau produit agricole, je dois le signifier à mon auditoire. Si ma sœur ou un membre de ma famille éloignée dirige une manifestation dont les participants réclament des prix plus élevés pour les agriculteurs sur le marché, je dois également mentionner ce fait.

Même si j’ai une connaissance approfondie du sujet, je sais que ma responsabilité première en tant qu’animateur ou intervieweur consiste à rassembler des faits et des opinions auprès *d’autres personnes* et à les diffuser à l’antenne.

Parfois, il pourrait arriver que j’exprime un point de vue sur un sujet controversé uniquement pour stimuler une discussion ou amener les gens à fournir plus d’informations. Dans les deux cas, je dois essayer de me démarquer de ce point de vue. Par exemple : dans un entretien avec le responsable d’un dispensaire, je pourrais déclarer : *« Donc vous êtes en train de me dire que si je suis une jeune femme qui ressent de « très fortes douleurs au niveau du pelvis », il n’y a rien que vous puissiez faire pour moi dans votre dispensaire, est-ce exact? »*

L’intégrité signifie que non seulement je vais dire à l’auditoire ce que je *sais*, mais également ce que je *ne sais pas*. Par exemple : si je prépare un article sur les puits contaminés par un produit chimique toxique, je dois dire à mon auditoire combien de puits sont concernés par le problème, et toute autre chose qui vaut la peine d’être signalée. Mais, je dois également leur dire que je ne connais pas encore la provenance de cette contamination, ou si elle s’est répandue ou pas. Je dirai aussi à mes auditeurs et mes auditrices que je continuerai de mener des recherches sur cette affaire.

Mon intégrité et ma crédibilité sont particulièrement importantes pour les nouvelles dramatiques et sensibles où les gens peuvent essayer de faire passer les ragots et les rumeurs pour des faits. Par exemple, il y a une rumeur complètement fausse, mais qui s’est pourtant répandue, selon laquelle le fait de consommer beaucoup de patates douces à chair orange peut corriger une très mauvaise vision. Une autre rumeur qui est passée pour un fait a été mentionnée auparavant. Il s’agit de la rumeur concernant la variété de manioc qui soi-disant provoque le cancer.

Parfois, il se peut que je ne trouve personne pour confirmer une facette d’une situation ayant trait à un sujet controversé. Dans ce cas, j’indiquerai à mon auditoire les mesures que j’ai prises pour trouver une telle personne, et j’ajouterai que je poursuivrai mes recherches.

Je dois également mentionner la raison pour laquelle un invité est absent de l’émission. Et bien que cela pourrait être un fait que d’affirmer que « Madame la ministre X avait dit qu’elle ne pourrait pas accorder d’interview pour notre émission, » c’est preuve d’intégrité et d’objectivité que d’ajouter : « car elle assiste au mariage de sa fille. »

Il se peut que mon invité(e) ait simplement oublié qu’on avait convenu qu’il ou elle devait s’entretenir avec moi à l’antenne à cette heure. J’accorderai le bénéfice du doute à mon invité(e) tout en essayant de continuer à les joindre. S’ils ne répondent pas à mes appels, je dirai à mon auditoire que je vais poursuivre mes tentatives pour interviewer la personne que j’ai invitée.

Il arrive parfois qu’après m’être entretenu avec des agriculteurs et des agricultrices locaux, ma station de radio et l’équipe de réalisation de mon émission veuillent se prononcer sur une pratique agricole particulière. Par exemple : ma station pourrait décider de se servir d’une émission pour promouvoir une certaine pratique agricole, telle que la culture du haricot en association avec le maïs, une meilleure méthode de fabrication du compost, ou une technique de conservation du maïs visant à empêcher les organismes nuisibles de détruire la récolte. Dans de tels cas, je dois dire à mon auditoire que nous prenons position, et lui signifier les raisons pour lesquelles nous avons pris une telle décision. De plus, je dois leur préciser les émissions qui feront état de notre choix. Cependant, je dois continuer à diffuser un ensemble d’opinions sur cette pratique agricole particulière dans cette émission.

**Respect :** *Je dois respecter les auditeurs et les auditrices qui produisent des denrées pour leurs familles et l’ensemble de la population, et ce, souvent dans des conditions difficiles. Je dois respecter la diversité de mon auditoire et n’avoir aucun parti pris fondé sur le sexe, la race, l’âge, la religion, l’appartenance ethnique, la culture, les croyances ou d’autres facteurs.*

Il doit y avoir une relation spéciale entre mon émission et son auditoire. Cette relation doit être fondée sur une entente tacite et verbale. Je m’engage à produire une émission intéressante, pertinente et objective, et mes auditeurs et mes auditrices s’engagent à écouter et interagir, et éventuellement prendre des mesures sur la base de ce qu’ils ont entendu. Il s’agit d’une entente de respect mutuel. Je dois prouver ce respect en présentant une grande variété de nouvelles et de points de vue, tout en restant personnellement neutre et ouvert aux idées et même aux opinions impopulaires.

Je dois traiter mes invités et mes intervenants de manière équitable et respectueuse. Ils doivent savoir pourquoi ils sont invités à l’émission, quels sont les sujets dont ils devront parler afin qu’ils aient le temps de se préparer. Cela ne signifie pas que ne poserai pas de questions difficiles à mes invités. C’est plutôt le contraire. En tant que représentant de mes auditeurs et mes auditrices, je dois leur poser des questions difficiles que se pose mon auditoire. Je dois le faire tout en restant courtois envers mes invités.

Il arrive de temps en temps que chacun se trompe. Lorsque je me trompe à l’antenne, je dois l’admettre à mon auditoire le plus rapidement possible. C’est une marque de respect envers les membres de mon auditoire, et une partie de l’entente que j’ai conclue avec eux.

Si quelqu’un émet une plainte par rapport à mon émission, je dois répondre le plus rapidement possible. Si la plainte est sérieuse, je soumettrai le problème aux responsables de ma station.

**Autres sources d’information sur les normes journalistiques :**

* The British Broadcasting Corporation, non daté. *Editorial Guidelines*. <http://www.bbc.co.uk/editorialguidelines/guidelines>
* The Canadian Broadcasting Corporation (Radio Canada), non daté. Normes et pratiques journalistiques. <http://www.cbc.radio-canada.ca/fr/rendre-des-comptes-aux-canadiens/lois-et-politiques/programmation/journalistique/>
* National Public Radio (NPR), non daté. *NPR ethics handbook*. <http://ethics.npr.org/>
* Australian Broadcasting Corporation, 2011. *ABC Editorial Policies—Principles and Standards*. <http://about.abc.net.au/wp-content/uploads/2015/09/EdPols2015.pdf>

## Remerciements

Rédaction : Liz Hughes. Cela fait plus de 40 ans que Liz Hugues travaille dans le secteur canadien de la presse écrite, la radio, la télévision et le journalisme en ligne, où elle a occupé les postes de journaliste, de réalisatrice, de chef de production, de rédactrice en chef et de cadre. Elle est membre du conseil d’administration de RRI. Avec la collaboration de : Doug Ward, président du conseil d’administration de RRI; Sylvie Harrison, chef d’équipe chargée du développement des métiers radiophoniques de RRI; Vijay Cuddeford, rédacteur de FRI; Kevin Perkins, directeur général de RRI; Edwin Kumah Drah, agent de développement des métiers radiophoniques de RRI-Ghana; et Rosemary Gaisie, Ghana Broadcasting Corporation et formatrice de RRI.

 Projet réalisé avec l’appui financier du Gouvernement du Canada par l’entremise d’Affaires mondiales Canada (AMC)